**SECTION FOOTBALL** Affiliation LPIFF: 523412

**CLUB OMNISPORTS FONDE EN 1968** Agrément Jeunesse et Sports : AS77930652

Moussy le Neuf, le 6 juin 2016

Objet : Assemblée Générale

Envoi par courrier électronique ou postal

Chère Licenciée, Cher Licencié,

J'ai le plaisir de vous informer par la présente que la prochaine Assemblée Générale de l'Espoir Sportif de Moussy le Neuf section Football est prévue

## Le Vendredi 24 juin 2016 A 20 heures précises Salle GOZLIN, rue de l'Eglise, à Moussy le Neuf.

## Ordre du jour :

- Bilan de la saison 2015-2016:
  - bilan moral
  - bilan sportif
  - bilan comptable
- Election du bureau (Président, Vice-Président, Trésorier, Trésorier adjoint, Secrétaire et Secrétaire adjoint)
- Approbation du nouveau logo de l'ESM FOOTBALL (cf document joint)
- **Questions diverses**

Cette réunion à laquelle sont conviés toutes et tous les licenciés est l'occasion pour toutes et tous de se rencontrer, pouvoir s'exprimer, échanger ou obtenir des informations ou renseignements sur le déroulement de la saison à venir et le fonctionnement de la section football.

L'élection du bureau est ouverte à tous les joueurs et joueuses de l'ESM Football, licencié(e)s depuis plus de six mois, et à toutes les dirigeantes et tous les dirigeants. Les licencié(e)s de moins de 16 ans doivent être représenté(e)s par l'un de leurs parents ou représentants légaux.

Président: Mr BERTHEUX Thierry -2 rue des Eglantiers 77230 MOUSSY le NEUF

Tel: 06 20 46 19 95

La liste des candidats aux différents postes à pourvoir, n'étant pas connue à ce jour, sera annoncée avant les scrutins durant l'Assemblée Générale par le Secrétaire de séance désigné.

Le contrôle et la vérification des pouvoirs, des listes d'électeurs et du scrutin seront effectués par les deux scrutateurs désignés avant le scrutin durant l'Assemblée Générale.

Les licencié(e)s ne pouvant assister à cette Assemblée Générale peuvent donner procuration (jointe à la présente) à un licencié en droit de participer au vote (deux procurations autorisées par participant). Pour la première fois cette année, vous pouvez également adresser par courriel à l'adresse <u>esmfoot.secretaire@gmail.com</u> votre procuration dûment complétée de votre nom, numéro de licence et choix du logo AVANT le jeudi 23 juin 2016.

Statutairement, si vous êtes licencié(e) depuis moins de six mois, vous ne pouvez participer à l'élection du bureau. Les dirigeants et membres actuels du bureau de l'ESM espèrent toutefois votre présence et seront ravis de vous rencontrer. Participer à l'Assemblée Générale de votre nouveau club est l'occasion pour vous de participer aux discussions, poser vos éventuelles questions mais aussi faire part de vos premières impressions.

Je suis conscient qu'il n'est pas aisé pour tous de se libérer un soir de semaine mais j'espère toutefois la présence du plus grand nombre.

Je vous prie de croire, Chère Licenciée, Cher Licencié, en l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs

Thierry BERTHEUX Président de l'ESM Football

> Président : Mr BERTHEUX Thierry -2 rue des Eglantiers 77230 MOUSSY le NEUF Tel : 06 20 46 19 95

<u>SECTION FOOTBALL</u> Affiliation LPIFF: 523412

Agrément Jeunesse et Sports : AS77930652 CLUB OMNISPORTS FONDE EN 1968

## Assemblée Générale Saison 2016/2017 Vendredi 24 juin 2016 ELECTION DU BUREAU de la Section Football

## **PROCURATION**

	Je soussigné,, licence numéro :
	Désigné ci-après le <u>Mandant</u> .
six mem	Déclare ne pouvoir être présent lors de l'Assemblée Générale et participer à l'élection des bres du bureau.
numéro mail) :	Tout pouvoir est donné, pour me représenter et voter en mon nom, à (Nom et prénom, de licence à compléter ou seront complétés lors de l'A.G. pour les procurations envoyées par
	Numéro de licence :
	Désigné ci-après le <u>Mandataire</u> .
de choix	Je choisis comme logo souhaité le logo numéro du document joint à l'envoi. A défaut de ma part, je laisse le soin à mon mandataire de choisir en mon nom.
-	Le mandataire indiqué ci-dessus atteste ne pas être en possession de plus de deux ions (y compris la présente) et s'engage à participer et s'exprimer lors de l'élection du bureau de son mandant.
	Fait à Le
	Le mandant (si moins de 16 ans, nom, prénom et qualité du signataire à préciser)  (Signature obligatoire)  Le Mandataire (Signature obligatoire)

CE POUVOIR SERA CONSIDERE COMME NUL SI LE MANDATAIRE EST PORTEUR DE PLUS DE DEUX PROCURATIONS OU SI LE MANDANT EST PRESENT.

POUR LES LICENCIES MINEURS, CE POUVOIR N'EST PAS CONSIDERE COMME UNE PROCURATION MAIS COMME UNE REPRESENTATION LEGALE DU LICENCIE PAR SON REPRESENTANT LEGAL.



LOGO 1



LOGO 2



LOGO 3



LOGO 6